

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de SCEAUX

### Plan des Servitudes d'Utilité Publique

servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
(I1-A5-T1-T3-PT2-PT3)

servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique  
(PM1)

PLAN 3/3

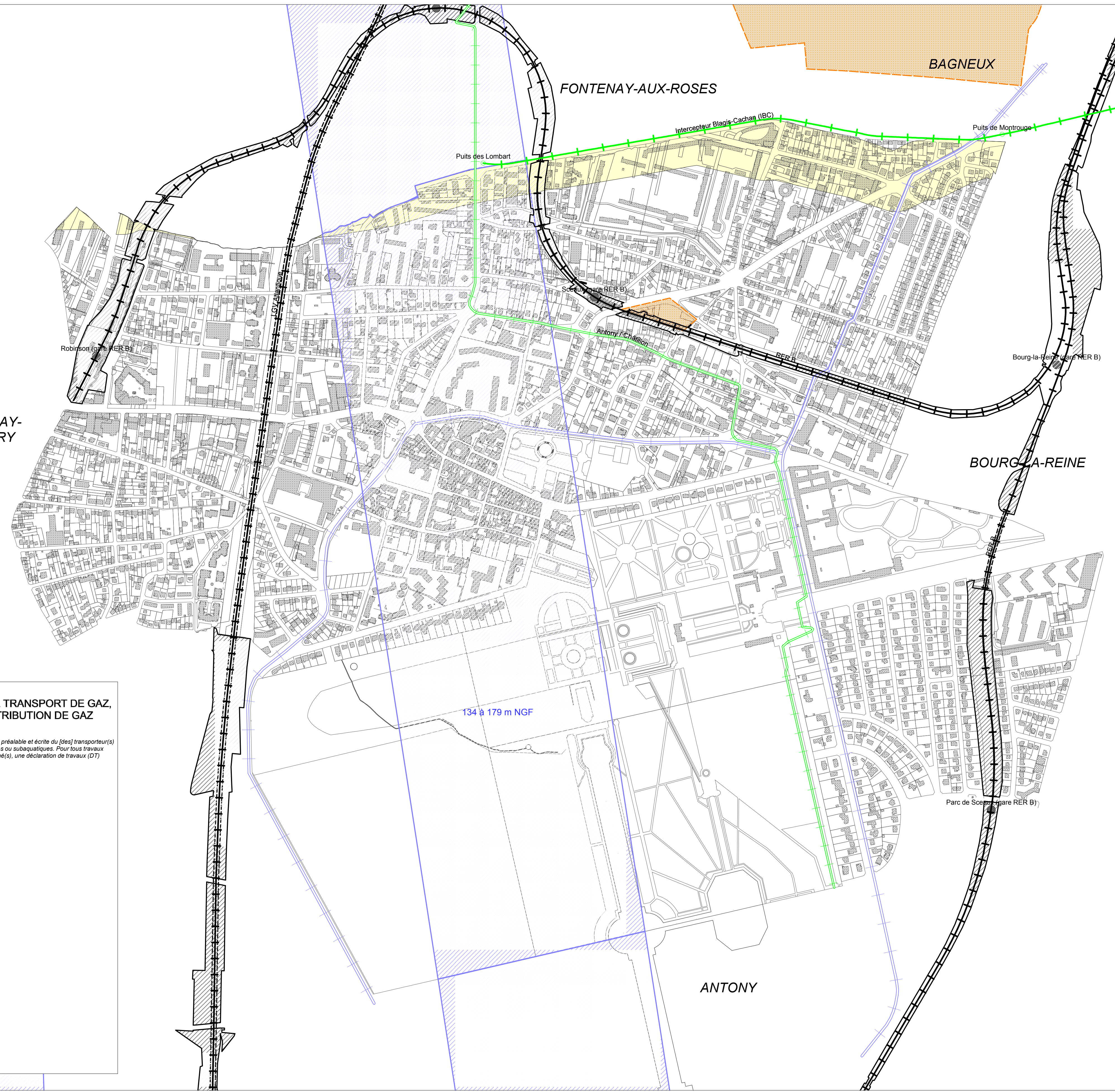
échelle : 1/5000e  
(1cm = 50 m)

source : DRIEA IF/UD 92/SPAD/PUP  
(novembre 2020)

CHÂTENAY-  
MALABRY

FONTENAY-AUX-ROSES

BAGNEUX



BOURGLAINVILLE

ANTONY

#### I1 - SERVITUDES RELATIVES A LA MAITRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ, D'HYDROCARBURES ET DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE CERTAINES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

Zone SUP 1 autour des canalisations de transport de gaz naturel et assimilé

NB : Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé : elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques. Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aériens, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès du ou (des) opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.

#### A5 - SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Canalisation publique d'eau

#### T1 - SERVITUDES RELATIVES AUX VOIES FERRÉES

Axes des rails ferroviaires

Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer

#### T3 - SERVITUDES RELATIVES EN TRÉFONDS

Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer

#### PT2 - SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES RADIOÉLECTRIQUES D'ÉMISSION ET DE RÉCEPTION CONTRE LES OBSTACLES

Zone spéciale de dégagement

134 Hauteur maximale constructible des obstacles (en mètres NGF) sur la commune

#### PT3 - SERVITUDES ATTACHÉES AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Câble P.T.T / T.R.N.

#### PM1 - RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

Risque mouvement de terrain

Périmètre des zones de risques liés aux anciennes carrières